

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	4 ^{ème}
Nom de site		Numéro	75104_006_08
Adresse du site	6, rue de Turenne	Hauteur	R+6 (22.40m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Orange présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2017
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	05/12/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	05/02/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 6 rue de Turenne géré par un bailleur privé et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75004 en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables émettant à la fréquence 3500MHz (5G) sur un site existant 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) pour les faisceaux fixes, orientées vers les azimuts 50°, 140° et 250°		
Distance des ouvrants	Skydôme entre 6 et 8m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 Az 250°
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 50° < 3V/m ; 140° < 4V/m ; 250° < 4V/m 5G : 50° < 3V/m ; 140° < 3V/m ; 250° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24.40m (50 et 140°) et 22.40m (250°) pour les faisceaux fixes et 24.65m (50 et 140°) et 22.90m (250°) pour les faisceaux orientables		

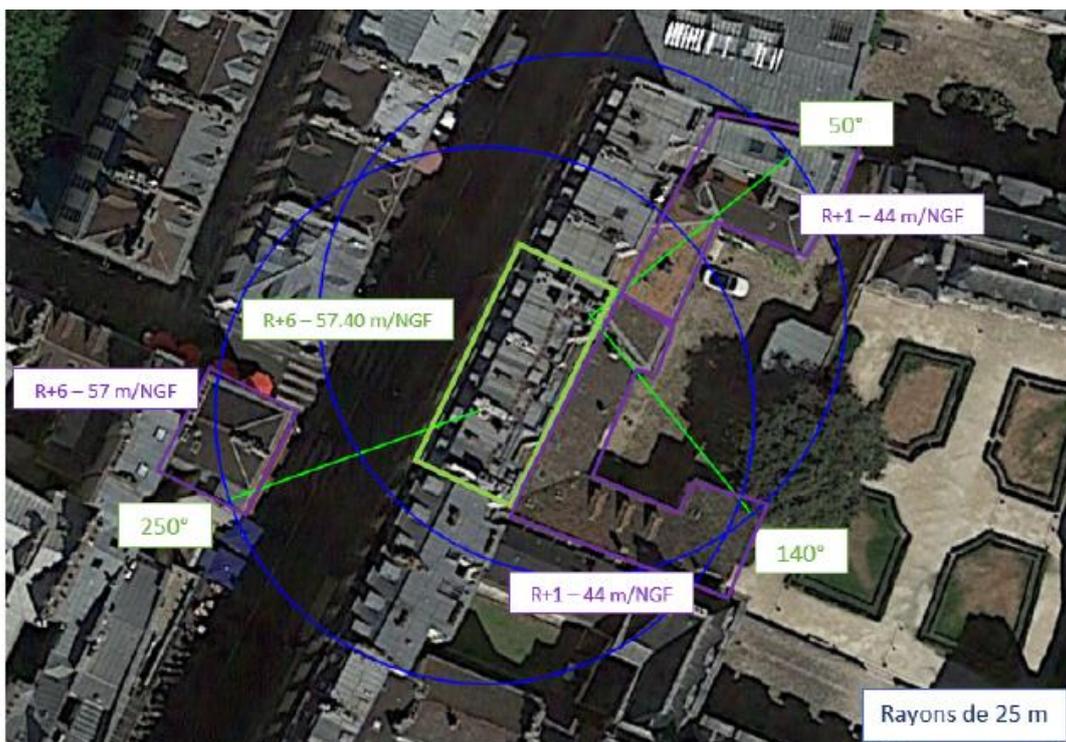
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule des compléments aux antennes Free mobile déjà existantes (placées dans de fausses cheminées) seront installées. Les modules techniques seront maintenus de taille réduite, intégrés dans de fausses cheminées de couleur identique aux fausses cheminées existantes.
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes****AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M****Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

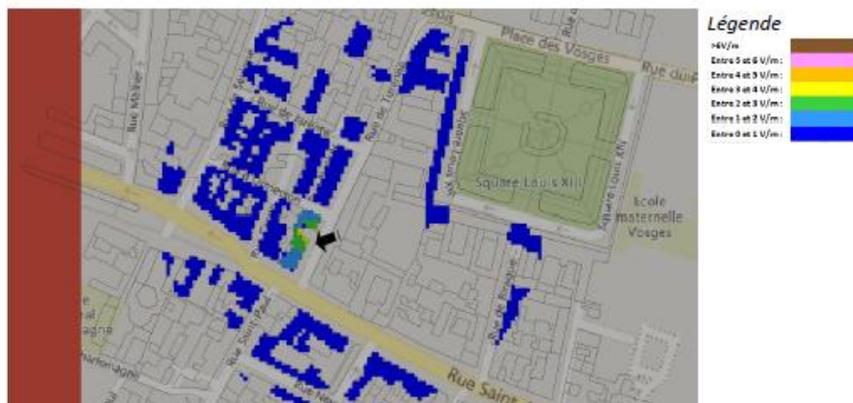
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 140°	Azimut 250°	Azimut 50°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	13.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

e. Azimut 250°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



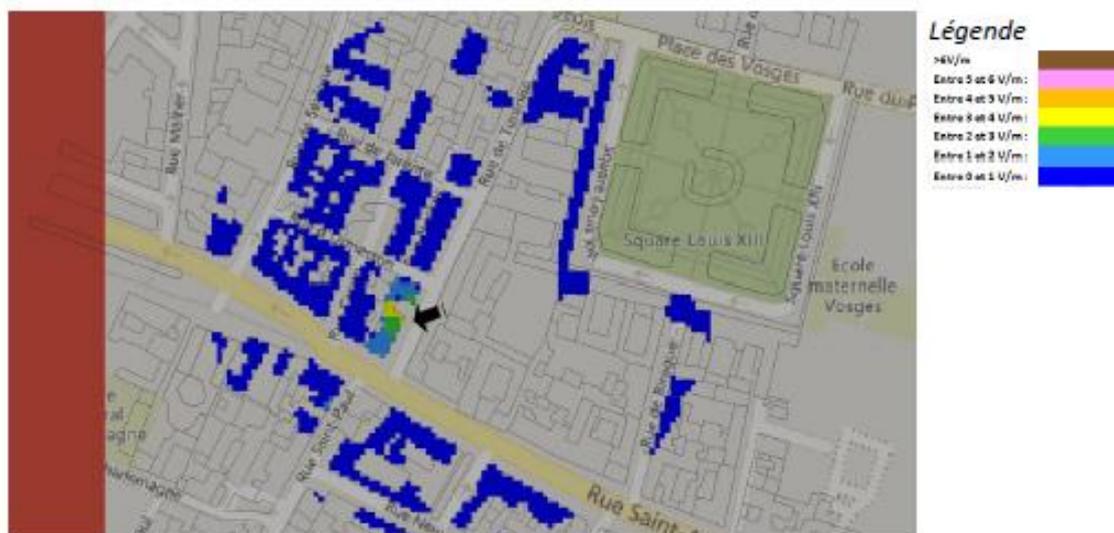
Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 140°	Azimut 250°	Azimut 50°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	16.5 m

f. Azimut 250°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat après :



Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 140°



Azimut 250°

